

Commercialisation éco-responsable

RNCP37213 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	DSP — Diplôme de spécialisation professionnelle
Code(s) NSF	312
Formacode(s)	34554
Code(s) ROME	D1501, D1401, D1106, D1301
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE BOURGOGNE EUROPE · SIRET : 93823061200013

UNIVERSITE DIJON BOURGOGNE · SIRET : 19211237300019

UNIVERSITE DIJON BOURGOGNE - IUT DU CREUSOT · SIRET : 19211237300100

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le diplôme de spécialisation professionnelle est un diplôme situé au niveau 4 de la grille française de qualifications, et délivré par un établissement de l'enseignement supérieur après une formation d'une année après le baccalauréat. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré. Son accès est sélectif. Sa finalité première est l'insertion professionnelle immédiate. De ce fait il atteste un ensemble de compétences correspondant à une cible professionnelle, et comprend un volume important de mise en situation professionnelle.

ACTIVITÉS VISÉES

- Vente de produits locaux dans une démarche écoresponsable
- Participation à la conception et communication d'une offre commerciale écoresponsable
- Identification des besoins du client
- Connaissance de l'offre commerciale des concurrents
- Mise en application d'une démarche RSE
- Participation à la création d'outils de communication digitaux
- Participation à la sélection des canaux de distribution écoresponsables
- Participation à l'identification d'un réseau de fournisseurs locaux
- Mise en avant d'une offre commerciale dans un point de vente (merchandising)
- Gestion des stocks afin de minimiser les invendus
- Application des étapes de réalisation d'un projet de commercialisation d'un produit écoresponsable
- Communication en anglais dans le cadre professionnel.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et/ou en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.

- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles.

Communiquer à l'écrit et à l'oral en contexte professionnel

- Rédiger un texte, compte rendu, projet, lettre selon les normes de la communication et de l'usage de la langue.
- Prendre la parole en contexte professionnel en respectant les codes et usages.
- Communiquer dans une langue étrangère.
- Se servir des outils numériques en lien avec un champ professionnel.

Compétences spécifiques

- Identifier les informations pertinentes et les synthétiser ;
- Présenter et organiser les informations en utilisant les outils numériques adaptés ;
- Communiquer dans une langue étrangère dans un contexte professionnel ;
- Appréhender l'environnement dans une démarche RSE ;
- Utiliser les outils statistiques et mathématiques pour analyser son marché ou construire son offre commerciale ;
- Contribuer à la construction d'une offre commerciale ;
- Appliquer une démarche RSE ;
- Participer à l'identification d'un réseau de fournisseurs locaux ;
- Participer à la mise en place d'une logistique écologique en utilisant les canaux de distribution adaptés ;
- Mettre en avant une offre commerciale dans un point de vente (merchandising) ;
- Communiquer sur une offre commerciale en utilisant des outils cohérents avec le mix ;
- Vendre l'offre commerciale en B to C ;
- Vendre des produits locaux ;
- Gérer les stocks et les inventus dans une démarche écoresponsable ;
- Effectuer le tri des déchets.

Blocs de compétences

RNCP37213BC01 — Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique

Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP37213BC02 — Communiquer à l'écrit et à l'oral en contexte professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Rédiger un texte, compte rendu, projet, lettre selon les normes de la communication et de l'usage de la langue.
- Prendre la parole en contexte professionnel en respectant les codes et usages.
- Communiquer dans une langue étrangère.
- Se servir des outils numériques en lien avec le champ professionnel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP37213BC03 — Traiter les informations liées à l'activité commerciale du magasin

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les informations pertinentes et les synthétiser ;
- Présenter et organiser les informations en utilisant les outils numériques adaptés ;

- Communiquer dans une langue étrangère dans un contexte professionnel ;
- Appréhender l'environnement dans une démarche RSE
- Utiliser les outils statistiques et mathématiques pour analyser son marché ou construire son offre commerciale.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP37213BC04 — Participer à la conception et communication d'une offre commerciale écoresponsable

LISTE DE COMPÉTENCES

- Contribuer à la construction d'une offre commerciale ;
- Appliquer une démarche RSE
- Participer à l'identification d'un réseau de fournisseurs locaux
- Participer à la mise en place une logistique écologique en utilisant les canaux de distribution adaptés ;
- Mettre en avant une offre commerciale dans un point de vente (merchandising)
- Communiquer sur une offre commerciale en utilisant des outils cohérents avec le mix.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP37213BC05 — Vendre dans une démarche écoresponsable

LISTE DE COMPÉTENCES

- Vendre l'offre commerciale en B to C.
- Vendre des produits locaux
- Gérer les stocks et les invendus dans une démarche écoresponsable
- Effectuer le tri des déchets.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rendu d'un rapport suivi d'une évaluation orale.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- 47 : Commerce de détail
- 46 : Commerce de gros

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Vendeur
- Acheteur
- Employé libre-service
- Responsable adjoint d'un magasin écoresponsable
- Responsable adjoint d'un point de vente

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 118 €

Familles professionnelles (FAP)	L0X60 — Secrétaires bureautiques et assimilés · tension 2/5 (Faible) L3X80 — Secrétaires de direction · tension 5/5 (Très élevée) R0X60 — Employés de libre service · tension 2/5 (Faible) R1X60 — Vendeurs en produits alimentaires · tension 3/5 (Modérée) R3X80 — Maîtrise des magasins · tension 2/5 (Faible) R3X83 — Professions intermédiaires du marketing et des services commerciaux (hors achats) · tension 3/5 (Modérée) R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique · tension 2/5 (Faible) R4X92 — Cadres du management des magasins · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	134 125
Jugés difficiles à recruter	28 %
Emplois saisonniers	30 %
Familles professionnelles (FAP)	L0X60 — Secrétaires bureautiques et assimilés L3X80 — Secrétaires de direction R0X60 — Employés de libre service R1X60 — Vendeurs en produits alimentaires R3X80 — Maîtrise des magasins R3X83 — Professions intermédiaires du marketing et des services commerciaux (hors achats) R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique R4X92 — Cadres du management des magasins

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 594 €
Selon la branche	5 661 € – 8 626 €
Prise en charge	Branches concernées
8 594 €	Valeur par défaut · 200 branches

8 626 €	CPNE Entreprises des activités du déchet et de la propreté urbaine, CPNE de l'édition de livres, de l'édition phonographique et de l'édition de musique, CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC), CPNEFP de l'habillement, mercerie, chaussure et jouet, CPNEFP des commerces de gros
8 620 €	CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager, CPNEFP du Négoce de l'ameublement
8 094 €	CPNEFP de la branche des entreprises du bureau et du numérique (commerces et services)
8 059 €	CPNEF de l'Exploitation cinématographique et de la Distribution de films
7 508 €	CPNE de la branche de la Distribution Directe
6 500 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie
5 661 €	CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/08/2028

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37213/>